JE SOUHAITE SOUTENIR des programmes de recherche via l'I.F.I.



&



La **Fondation INNABIOSANTE**, reconnue d'utilité publique, et **VAINCRE LE CANCER** qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes ambitions, ont noué un partenariat pour agir pour la recherche contre le cancer. Ils poursuivent l'objectif commun de développer de nouvelles thérapies en utilisant notamment les nouvelles technologies et l'analyse des cellules souches cancéreuses et le séquençage génétique.

Si vous êtes redevable de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, 75% du montant de votre don à la Fondation INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER est déductible de votre impôt, dans la limite de 50 000 € déduits par an. ATTENTION : pour bénéficier de la déduction sur l'IFI de l'année en cours, votre don doit être effectué avant la date limite de déclaration.

IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE

75% du montant de votre don

à Fondation INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER sont déductibles de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI)

Votre don à la Fondation INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER	Votre réduction fiscale au titre de l'I.F.I.	Votre don I.F.I. vous revient seulement à
1000 €	750 €	250 €
2000 €	1500 €	500 €
5000 €	3750 €	1250 €
30000 €	22500 €	7500 €

Bulletin de soutien don I.F.I.

au profit de la Fondation INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER (à renvoyer dans l'enveloppe-réponse jointe, sans affranchir)



OUI, Je soutiens la FONDATION INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER et vous adresse un don par chèque :

□ 1000 € □ 2000 € □ 5000 € □	Autre montant €
------------------------------	-----------------

Votre chèque doit être libellé à l'ordre de : Fondation INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER

Votre don à la Fondation INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER est déductible de l'Impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de **75**% du montant de votre don.

Nom:	. Prénom :
Adresse:	
Code postal : Ville :	lel:

Pour recevoir votre reçu fiscal, laissez-notre votre adresse e-mail :

Informatique et liberté: conformément au règlement général de protection des données entre en vigueur le 25 mai 2018, Vaincre le Cancer respecte vos données personnelles et assure leur sécurité. Vos données personnelles ne sont pas communiquées à un tiers et sont utilisées uniquement par Vaincre le Cancer pour l'envoi du journal des donateurs et faires des appels au don pour soutenir des projets de recherche contre le cancer. Conformément à la loi "informatique et libertés" et au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, contactez-nous à l'adresse suivante:

Vaincre le Cancer Hônital Paul Brousse - 12/14 avenue Paul Vaillant Couturier - 94 800 Villaiuf - Tél. 01 80 91 94 60 ou par mail : dod@vaincrelecancer-pro